Dès lors que votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire du 1er degré à Pontault-Combault, il peut avoir à fréquenter les accueils périscolaires. Dans ce cas, il est recommandé de s'adresser au directeur de la structure concernée pour préparer au mieux son accueil.

FOCUS / LES PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Si votre enfant souffre d'une maladie chronique, d'allergies et/ou nécessite un aménagement des conditions d
à des raisons médicales, et qu'il fréquente les structure s petites enfance de la ville ou les accueils périscolair
devrez constituer remplir un projet d'accueil individualisé. Ce document permettra aux professionnels qui serc
à s'occuper de votre enfant d'être au courant de sa condition de santé de votre enfant. Ils auront les instructi
appliquer en cas de problème quelconque. Vous devrez, le cas échéant, fournir les médicaments liés à ce PAI
d'exemplaires que votre enfant fréquente ces types d'accueils (école, cantine, centre, etc.), ainsi que le panie
votre enfant si ce dernier est nécessaire.

Le Dr Noroy, médecin rattaché à la Direction de l'éducation, a en charge l'évaluation des besoins de votre enf
ses modalités d'accueil. Il peut être amené à proposer des aménagements pour permettre de meilleures cond
adaptées à ses besoins, ainsi que le recours à une aide humaine supplémentaire individuelle ou collective. Le
une aide supplémentaire sur le temps scolaire n'induit pas sa mise en place sur le temps périscolaire et vice-v
chaque temps a ses caractéristiques propres.

Une commission municipale des familles étudie les préconisations du médecin et décide des moyens à attribu
importe pour en bénéficier de disposer d'un dossier MDPH.

POUR SE RENSEIGNER

Dr Dominique NOROY

Médecin de la direction de l'Éducation, de l'Enfance et des Familles

dnoroy@pontault-combault.fr [1]

01 70 05 47 93

URL de la source (modifié le 26/06/2020 - 16:10): https://www.pontault-combault.fr/maladie-et-handicap/laccueil-periscolaire

Liens
[1] mailto:dnoroy@pontault-combault.fr